

## Compte rendu réunion du Conseil Municipal du 15 JANVIER 2015 à 18 heures 30

Conseillers présents : Marc ROUSTAN, Martine LAUBEPIN, Sabine DESGRANGES, Jean-Marc CHARPENEL, Alain GOUJON, Olivier MATHEY, Jean-Pierre PASCALIN, Robert CHEVALIER Carole CHEYRON.

Excusés : David VERDU, Didier BOUCHARD.

### 1 – Marché à procédure adaptée local technique : entreprises retenues

La commission d'appel d'offres a retenu pour la construction du local technique les entreprises suivantes :

LOT	DENOMINATION
LOT 1 : GROS ŒUVRE	CONSTRUIRE EN PROVENCE ZA des laurons II 26 110 NYONS
LOT 2 : CHARPENTES BOIS, COUVERTURE	SAS PIERREFEU ZA les pechers 07 240 VERNOUX
LOT 3 : ENDUITS DE FACADE	SARL CEREZUELA 4 ZA de Leuze, chemin de Leuze 84 830 CAROMB
LOT 4 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	SAS PIERREFEU ZA les pechers 07 240 VERNOUX
LOT 5 : SERRURERIE	SARL LADREYT METALLERIE 07 800 BEAUCHASTEL
LOT 6 : MENUISERIE BOIS	SAS GROSJEAN ZI la greze - allée Germain Aubert 84 600 VALREAS
LOT 7 : CLOISONS, DOUBLAGE, FAUX PLAFONDS	CMEPP Prue louis Raymond ZA du meyrol BP 356 26 208 MONTELMAR CEDEX
LOT 8 : CARRELAGE, FAIENCE	BCM SARL 450 Av Carnot 84 500 BOLLENE
LOT 9 : PEINTURE	CMEPP Prue louis Raymond ZA du meyrol BP 356 26 208 MONTELMAR CEDEX
LOT 10 : PLOMBERIE, SANITAIRES	ASGTS Audigier Sautel ZA du Meyrol 8 av Gaston Vernier 26 200 MONTELMAR
LOT 11 : ELECTRICITE	CONTACT ELECTRICITE SARL H dufetre ZI rue G. Eiffel 26 400 CREST

Le coût total est inférieur aux prévisions d'environ 5 000 €

## 1 – Point financier sur les activités périscolaires mise en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires :

### Frais de personnel TAP 2014

	prix de revient par mois (en €)	rembours. CAE par mois (en €)	coût réel par mois (en €)	nb d'heures par mois	coût horaire (en €)	nombre d'heures TAP 2014	coût TAP 2014 (en €)
BILLET Agathe	1 481,40	594,67	886,73	138,42	6,41	42,00	269,06
GRECO Marlène	1 481,40	743,34	738,06	138,42	5,33	42,00	223,95
LABELLE Nathalie	1 481,40	743,34	738,06	138,42	5,33	42,00	223,95
<b>TOTAL</b>	<b>4 444,20</b>	<b>2 081,35</b>	<b>2 362,85</b>	<b>415,26</b>	<b>17,07</b>	<b>126,00</b>	<b>716,95</b>

### Coût intervenants

	période 1	période 2	TOTAL
poterie	250,44	357,5	607,94
musique	219,8	188,4	408,2
<b>TOTAL</b>			<b>1016,14</b>

### Bilan 2014

<b>DMA Parcours de motricité (HT)</b>	<b>2705,29</b>
<b>personnel</b>	<b>716,95</b>
<b>intervenants</b>	<b>1016,14</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4438,38</b>

Total de 4 438.38€, somme à laquelle il faut enlever le fonds amorce de :

- soit 50€x44enfants=2 200€  
(Acompte reçu le 28/10/2014 de 733,33€)

## 2 – Point sur les travaux :

- Local technique / Garage Municipal :  
Subvention du Conseil général de 65 000€ reçue  
Durée des travaux environ 6 mois.  
Première réunion avec les entreprises lundi 26 janvier à 14h.
- Rénovation école :  
Le permis de construire va être déposé, le dossier pour la D.E.T.R. est prêt il sera déposé lors du rendez-vous avec le sous-préfet mardi 20 janvier.
- Programme voirie :  
Jean-Marc Charpenel et Alain Goujon ont établi un programme d'entretien de la voirie afin que le maître d'œuvre (proposition de la société Naldéo) lance un appel d'offre auprès des entreprises spécialisés pour un montant de 40 000€/an.  
Les travaux seront réalisés dans le deuxième trimestre 2015 comme indiqué par le bureau d'études lors de la réunion du 9 janvier 2015. Les chemins de Richerenches, de la Carde et de Cros ont été désignées comme prioritaires.

## 3 – Mise en place du service instructeur des autorisations d'urbanisme :

Le service de la DDT va arrêter de faire l'instruction des actes d'urbanisme de la commune à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015. La communauté de communes crée un service mutualisé dont la charge financière sera répercutée aux communes adhérentes au service :

Coût théorique service mutualisé à la CCEPPG (année de référence 2014)

	nombre de demande par an	coût par demande	pondération dit "Crépon"	coût réel par demande
<b>Permis de construire</b>	6	220	1	1320
<b>Permis d'aménager</b>	0	220	1,5	0
<b>Déclaration préalable</b>	17	220	0,7	2618
<b>Certificat d'urbanisme</b>	3	220	0,3	198
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>			<b>4136</b>

**4 – Questions diverses**

- Réunion de la CCID samedi 14 février 2015 : création d'une nouvelle catégorie pour les immeubles dont la surface habitable est supérieure à 300m<sup>2</sup> et avec un haut niveau de confort.
- Règlement des eaux à faire
- Tennis / journal
- Programmes de travaux pour le service eau assainissement : mise en circuit fermé des fontaines du village. Fuites d'eau (voir Ayglon)
- Délégation : une délégation de fonction va être donnée à Mme Cheyron Carole, Conseillère Municipale, afin qu'elle puisse suivre les dossiers liés à l'école (projet de rénovation et TAP)